

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 15 Avril 2019.

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 15 avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 20

P. RIO - D. ATIG - F. OGBI - Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. SOILIH - M. AUBRY - C. MABANZA - S. GHENAIM - L. CAMARA - S. GIBERT.

Absents Excusés Représentés : 8

M. GAMIETTE représenté par E. ETE - A. QAROUACH représenté par M. AUBRY - Y. BOUKANTAR représenté par C. TAWAB KEBAY - Y. ITOUA représentée par F. OGBI - C. RENKLICAY représentée par D. ATIG - G. BAGAVANE représenté par C. MABANZA - T. DIAWARA représentée par S. LAATIRISS - S. GAUBIER représenté par S. GIBERT.

Absente excusée : 1

L. HERGAUX.

Absents : 6

C. M'PIANA - S. BENDIAB - D. DIARRA - G. BINOIS - K. OUKBI - A. LAMOTHE

Délibération N° DEL - 2019 - 0044 : « Modification du tableau des effectifs ».

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux Droits et Libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant Droits et Obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n° 2019 - 007 en date du 28 janvier 2019 fixant en dernier lieu le tableau des effectifs du personnel communal,

DEL – 2019 – 0044

Considérant les avis des Commissions Administratives Paritaires du 26 mars 2019,

Considérant la nécessité de créer les postes suivants pour cause d'avancements de grade, de promotions internes et d'une intégration directe :

- 1 poste sur le grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe
- 1 poste sur la grade d'attaché principal
- 19 postes sur le grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- 2 postes sur le grade d'agent de maîtrise
- 1 poste sur le grade d'ingénieur
- 11 postes sur le grade d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe

A défaut de pouvoir recruter par voie statutaire, il pourra être procédé à des recrutements d'agents contractuels, en vertu de l'article 3-3 alinéa 2 « Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté », dont la rémunération sera établie en fonction du profil du candidat, en référence aux grilles indiciaires des cadres d'emplois concernés, à laquelle s'ajoutera le régime indemnitaire correspondant.

Considérant qu'il convient en conséquence de mettre à jour le tableau des effectifs,

Délibère, et,

Décide de modifier le tableau des effectifs comme dans le document joint.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Collectivité.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,



Le Maire,


Philippe RIO

Vote : A l'Unanimité.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : **18 AVR. 2019**

Transmis au contrôle de légalité le : **18 AVR. 2019**

	Postes budgétaires	ETP	Suppressions	Créations	Postes budgétaires après CM
TITULAIRE	695	616,14		35	730
EMPLOIS FONCTIONNELS	5	5			5
Directeur Général Adjoint des Services	4	4			4
Directeur Général des Services	1	1			1
FILIERE ADMINISTRATIVE	143	134,1		2	145
Adjoint administratif	49	45			49
Adjoint administratif principal 1ère classe	25	25,7		1	26
Adjoint administratif principal 2ème classe	25	24,6			25
Attaché	14	11			14
Attaché hors classe	1	1			1
Attaché principal	4	5		1	5
Directeur	2	2			2
Rédacteur	9	9			9
Rédacteur principal 1ère classe	5	4			5
Rédacteur principal 2ème classe	9	6,8			9
FILIERE ANIMATION	153	135,44		11	164
Adjoint d'animation	106	81,84			106
Adjoint d'animation principal 1ère classe	9	8			9
Adjoint d'animation principal 2ème classe	18	28,6		11	29
Animateur	13	12			13
Animateur principal 1ère classe	3	2			3
Animateur principal 2ème classe	4	3			4
FILIERE CULTURELLE	4	2			4
Adjoint du patrimoine	2	1			2
Attaché de conservation du patrimoine	1	1			1
Conservateur du patrimoine	1	0			1
FILIERE POLICE MUNICIPALE	1	1			1
Gardien Brigadier	1	1			1
FILIERE SOCIALE	74	59,9			74
ATSEM principal 1ère classe	26	25,9			26
Atsem principal 2ème classe	16	8,8			16
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	13	11,4			13
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	5	3			5
Educateur de jeunes enfants	4	4			4
Educateur principal de jeunes enfants	5	3,8			5
Infirmier soins généraux classe normale	1	1			1
Infirmier soins généraux classe supérieure	1	0			1
Infirmier soins généraux hors classe	2	2			2
Puéricultrice hors classe	1	0			1
FILIERE SPORTIVE	5	4			5
Conseiller des activités physiques et sportives	1	1			1
Educateur principal 1ère classe des activités physiques et sportives	1	1			1
Educateur principal 2ème classe des activités physiques et sportives	1	1			1
Opérateur principal des activités physiques et sportives	1	1			1
Opérateur qualifié des activités physiques et sportives	1	0			1
FILIERE TECHNIQUE	310	274,7		22	332
Adjoint technique	191	141,5			191
Adjoint technique principal 1ère classe	32	30			32
Adjoint technique principal 2ème classe	41	59,2		19	60
Agent de maîtrise	20	22		2	22
Agent de maîtrise principal	11	9			11
Ingénieur	2	3		1	3
Ingénieur principal	3	3			3
Technicien	4	4			4
Technicien principal 1ère classe	3	1			3
Technicien principal 2ème classe	3	2			3
Total général	695	616,14		35	730

	Postes budgétaires	ETP	Suppressions	Créations	Postes budgétaires après CM
CONTRACTUEL	201	127,79			201
CONTRATS DROIT PRIVE	42	32			42
Adultes-relais	4	4			4
Apprenti	5	4			5
Assistante maternelle	22	20			22
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	3	1			3
Emplois d'avenir	8	3			8
EMPLOIS FONCTIONNELS	3	3			3
Collaborateur de Cabinet	3	3			3
FILIERE ADMINISTRATIVE	39	23,62			39
Adjoint administratif	7	3			7
Attaché	10	6			10
Attaché article 3-3	8	6,82			8
Attaché principal	3	0			3
Attaché principal article 3-3	3	2			3
Directeur	1	1			1
Rédacteur	5	3,8			5
Rédacteur principal 2ème classe	2	1			2
FILIERE ANIMATION	72	38,78			72

TABLEAU DES EFFECTIFS
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2019

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le

SLOW

ID : 091-219102860-20190415-DEL_2019_0044-DE

Adjoint d'animation	66	35,78			
Animateur	5	2			
Animateur principal 2ème classe	1	1			1
FILIERE CULTURELLE	5	1			5
Assistant d'enseignement artistique	1	0			1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	4	1			4
FILIERE SOCIALE	3	3			3
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	1	1			1
Educateur de jeunes enfants	2	2			2
FILIERE SPORTIVE	1	1			1
Educateur des activités physiques et sportives	1	1			1
FILIERE TECHNIQUE	36	25,39			36
Adjoint technique	31	22,49			31
Agent de maîtrise	1	0			1
Ingénieur article 3-3	1	0,9			1
Technicien	2	1			2
Technicien principal 2ème classe	1	1			1
Total général	201	127,79			201